

## PV 2024-03 de la CFSS

7 octobre 2024

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

***Vous pouvez retrouver ce PV et les précédents sur le site fédéral :***  
<https://ffbs.fr/commission-federale-scorage-statistiques/>

### Nouvelles feuilles de scorage

Lors de sa réunion du 2 octobre 2024, la CFSS a décidé de présenter au comité directeur pour validation par celui-ci :

- la mise en place de nouvelles feuilles de scorage similaires à celles utilisées par la CEB.
- Le déploiement progressif de celles-ci au cours de la saison 2025 après écoulement du stock de la FFBS inventorié en novembre 2024
- Que les feuilles de scorage actuelles (triplicata) seront acceptées durant les saisons 2025 et 2026
- Qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2027, les feuilles de scorage actuelles ne seront plus acceptées et leur utilisation donnera lieu à une pénalité financière (article 207.1 des RG)

La CFSS se chargera de transmettre ces feuilles (sous format d'un document pdf) à toutes les ligues et à tous les clubs et mettra ce document pdf en ligne sur le site de la FFBS dans la partie Scorage et Statistiques.

Les clubs auront à charge d'imprimer ces feuilles **en recto** (pas de recto verso) et de les fournir aux scoreurs.

Seule la CFSS a pouvoir de modifier les feuilles de scorage ; toute modification faite par un tiers donnera lieu à une pénalité financière (article 207.1 des RG).



Feuille\_scorage.pdf